Rappel de produit pour des raisons de sécurité

Publication du 23/11/2026

SCAMARK E.LECLERC rappelle POMMES DE TERRE VAPEUR SAUTÉES ROUGE 2KG - PANIER DU PRIMEUR



- Noms des modèles ou références concernés : **POMMES DE TERRE VAPEUR SAUTÉES ROUGE 2KG - PANIER DU PRIMEUR**
- Marque : **PANIER DU PRIMEUR**
- **GTIN 3564706639195 Lot - Lot : 26128774 et code emballeur EMB 47285 - Lot : 26128774 et code emballeur EMB 51248 - Lot : 26128774 et code emballeur EMB 84035**
- Conditionnements : **SACHET 2 kg**
- Date début/fin de commercialisation : **du 16/10/2026 au 23/11/2026**
- Température de conservation : **Produit à conserver à température ambiante**
- Marque de salubrité : **EMB 47285 ; EMB 51248 ou EMB 84035**
- Zone géographique de vente : **France entière**
- Distributeurs : **E. LECLERC**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Présence de glycoalcaloïdes**
- Risques encourus par le consommateur : **Autres contaminants chimiques**
- Description complémentaire du risque : **Teneurs élevées en glycoalcaloïdes. Naturellement présents dans la pomme de terre, des conditions de préparation inadaptées (comme l'absence d'épluchage ou une cuisson insuffisante) peuvent entraîner l'apparition de symptômes tels que des nausées, maux de ventre, vomissements et diarrhées. Les personnes qui auraient consommé les produits mentionnés ci-dessus et qui présenteraient ce type de symptômes sont invitées à consulter sans délai leur médecin traitant en lui signalant cette consommation**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Rapporter le produit au point de vente, Contacter le service consommateur.**

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**

CONTACT

- Numéro de contact : **0800865286**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :
Informez vos parents et amis de ce rappel !
Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre